L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 JUILLET 1878. — 51me Année

DUFOUR & LIBET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 25 JUILLET 1878.

AVIS.

Aucune annonce de nature politique n'est admise à moins qu'elle ne soit payée d'avance.

LE BUDGET DE L'ETAT.

Nous concevons qu'il y ait du mécontentement dans les paroisses de l'Etat, après deux sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires d'une législature dont on attendait beaucoup de bien parce qu'elle succédait à des législatures ayant fait beaucoup de mal, et qui n'a presque rien fait vu le bien qu'elle pouvait faire. Vers la fin de sa carrière cette législature s'est distinguée par des travaux vraiment utiles et annonçant de sa part quelques vues très saines en matière de réformes. Les amendements constitutionnels proposés sont bons et nous serions heureux qu'ils fussent votés par le peuple. Mais il paraît qu'ils ne suffisent pas, et nous voyons que la question de la convention est toujours agitée dans les paroisses et qu'on semble être résolu à pousser l'affaire en avant jusqu'à ce qu'elle ait réussi. Il est vrai qu'on ne s'explique pas mieux aujourd'hui qu'il y a un mois sur ce qu'il faudra demander à la convention et sur les réformes qu'elle devra opérer pour contenter l'esprit public, et nous craignons que ce défaut de vues ne nuise à la bonne opinion qu'on se fait d'elle. La convention disposera d'un pouvoir immense et pourra avoir ses franches coudées. On compte qu'elle sera à même de réformer l'Etat d'une manière essentielle et que la constitution qu'elle nous donnera fera renaître complètement la confiance publique. Dieu veuille qu'il en soit ainsi!

Mais avec l'expérience que nous avons chèrement acquise, nous demanderons la permission de ne pas avoir un espoir aussi robuste que celui de la plupart de nos confrères des paroisses qui voient dans une convention la panacée à tous les maux et qui regardent la convocation de cette assemblée comme le moyen unique d'arriver à la réforme. C'est peut-être vrai, et si le moyen était moins coûteux nous y serions bien vite résolu nous-même, car il devient à peu près évident que tôt ou tard il faudra s'y résoudre. Ceux qui demandent une convention le font avec une telle ardeur et une telle persistance qu'il sera bien difficile d'y résister avec succès. Nous n'en dirons pas moins que ce moyen de réforme sera très coûteux; qu'il est fâcheux qu'on soit obligé d'y avoir recours dans un moment de gêne financière, dans un moment où le remède invoqué ne pourra qu'augmenter les difficultés de la situation et cela nous ramène à la question qui fait le sujet de cet article.

Notre budget de l'Etat est très fort, c'est à dire très lourd. C'est à peu de choses près, celui que nous a légué M. Kellogg. Il n'y a eu que de très légères réductions dans les traitements, et l'on n'a pas réduit le nombre des places. Tout a roulé jusqu'ici comme par le passé avec plus d'ordre seulement, plus de sévérité et de régularité dans les comptes rendus des employés du fisc. A part cela, tout est resté sur le même pied et les difficultés générales résultant de notre appauvrissement sont les mêmes. Elles ont même augmenté vu les charges dont l'Etat a été grévé dans ces derniers temps. On s'était fait à l'idée que la dette de l'Etat resterait fixée à douze millions, bien qu'elle soit limitée à 15 millions par les amendements constitutionnels, et l'on voit aujourd'hui que cette limite sera atteinte. La difficulté survenue entre le Gouverneur et la compagnie du chemin de fer du Pacifique ne saurait nous éviter ce surcroît de dette, et l'appui donné au Gouverneur par la Cour Suprême ne nous sauvera pas, car personne ne doute que la compagnie ne réponde aux scrupules de l'Exécutif en modifiant la forme de ses bons. Il faudra toujours que l'Etat livre les siens, et l'on connaît le proverbe: "qui prête perd, qui cautionne paye". L'état y sera donc pris en définitive et nous devons regarder la dette comme ayant atteint le chiffre de quinze million, limite constitutionnelle.

Voilà donc avec les bons de la banque consolidée, les arrérages dus à ces bons, les arrérages dûs aux autres bons de l'Etat, et les apurations générales, apurations qui ne sont pas terminées, voilà donc en perspective un service d'intérêt d'un million cinquante mille piastres par an, quand avant la guerre, avec un assessment de 200 millions, on n'avait à servir pour la dette qu'un intérêt de $300,000. Différence $750,000 avec un assessment réduit pour l'impôt foncier à 139 millions. Avant la guerre, l'intérêt servi par l'Etat ne dépassait pas 6 ojo; maintenant il est de 7 ojo ou 2 ojo de plus qu'à l'époque où l'assessment total était d'un tiers plus élevé. Alors les taxes étaient régulièrement payées sans frais et sans poursuite; aujourd'hui les contribuables ne payent qu'à leurs corps défendant c'est-à-dire à la dernière extrémité. Servez donc avec cela, si vous pouvez, un intérêt annuel d'un million cinquante mille piastres, et rétribuez en sus une administration aussi chère que la notre, beaucoup plus chère qu'autrefois quand nous étions plus riches!

Il est certain qu'une convention, composée d'hommes honnêtes et intelligents, aurait terriblement à brocher là-dessus. Elle aurait à mettre tous les services publics, financiers et administratifs, sur le pied de nos ressources actuelles, ressources très limitées comme on sait.

Examinons maintenant si ces ressources ou revenus peuvent s'accroître, comme disent les optimistes. Les récoltes ont une belle apparence.... sans doute. Mais ne sait-on pas que le coton et le sucre ne sont assurés que lorsque l'un est dans les balles et l'autre dans les boucauts? Ne sait-on pas que jusque-là, tout est incertain? Nous sommes d'avis qu'on ne peut faire une constitution en la basant sur des probabilités de récolte. Il faut au contraire estimer les récoltes au plus bas mot du terme moyen, et fixer les revenus de l'Etat sur la plus courte et la plus simple expression de ce moyen terme. Il faut aussi envisager l'avenir sous le point de vue de ce qui est possible raisonnablement, et non sous le point de vue de ce qui est désirable, car un désir ne fait pas une certitude, et combien de certitudes ainsi faites ont abouti pour nous à des désillusionnements! L'histoire agricole de la Louisiane est pleine de ces séries de déceptions qu'autrefois on pouvait subir parce que les planteurs pouvaient compter sur un travail qui ne dépendait que d'eux-mêmes; aujourd'hui ce travail est précaire et n'offre aucune stabilité.

Nous avons reçu à ce sujet des renseignements peu encourageants. D'après ces renseignements, les vieux nègres affranchis, habitués aux travaux réguliers des plantations, sont ceux qui y sont restés et qui travaillent encore; [illegible]

Les hommes qui ont réglé les dettes de la Louisiane et qui ont établi l'administration de cet Etat sur un pied aussi dispendieux, n'ont pas voulu se préoccuper des questions épineuses de l'avenir. Au contraire ils ont tout réglé comme s'il n'y avait plus d'inquiétude à concevoir et plus de crainte à entretenir. A la rigueur, le budget n'était pas absurde; on pouvait y pourvoir avec les revenus ordinaires, et en groupant les chiffres de manière à ne mettre en lumière que les résultats flatteurs, ces hommes avaient réussi à faire croire que le règlement était normal et par conséquent rassurant. Ils n'avaient pas manqué d'escompter un assessment croissant fondé sur l'exploitation et la prospérité des campagnes. Or, le calcul était faux, radicalement faux. Il n'y a pas assez de bras travailleurs pour créer ces valeurs conjecturales d'assessment, et le *nec plus ultra* de notre espoir est de nous maintenir dans la situation où nous sommes, ce qui ne rassure pas les partisans d'une convention, ce qui doit inquiéter vivement les partisans du budget actuel, et ce qui doit désespérer les hommes graves et sensés qui ne voient nulle part le moyen de faire un fonds séparé pour l'amortissement graduel de la dette. Il est donc certain que le budget est tout à refaire. Il faut qu'il soit réduit de beaucoup pour être en harmonie avec les ressources de l'Etat et, si ceux qui soupirent après la convention ont réellement cet objet en vue, ils sont pleinement fondés à invoquer le remède.

Les conventionistes gagnent du terrain.

Le parti démocrate conservateur de la paroisse Ascension vient de se prononcer pour une convention, tout en y mettant néanmoins beaucoup de modération. Il ne tient pas à l'époque de la convocation et espère qu'un esprit de fraternité tolérera une honnête différence d'opinion parmi les membres du parti, et pour fournir sans délai une preuve de cette tolérance, il ne donne aucune instruction à ses délégués qui voteront pour ou contre une convention suivant qu'ils le jugeront convenable.

Les démocrates de la paroisse Caldwell sont plus hardis. Ils ont chargé leurs délégués à la convention convoquée pour le 5 août à Baton-Rouge, de faire tous leurs efforts pour assurer l'appel d'une convention constitutionnelle à la date la plus prochaine possible.

La démocratie d'Est-Carroll est prudente. Elle favorise bien l'appel d'une convention populaire par la prochaine Législature, dans le but d'adopter une nouvelle constitution pour l'Etat de la Louisiane, mais elle s'oppose à toute intervention de la dite convention dans la tenure ou l'occupation des places par le personnel actuel du gouvernement. Elle recommande en outre aux électeurs de la paroisse d'appuyer les amendements constitutionnels comme étant ce qu'il y a de mieux en fait de réforme jusqu'au moment où la constitution sera changée radicalement par le peuple.

Une quatrième paroisse, Richland, demande une convention constitutionnelle et la veut le plus tôt possible, mais comme le plus complète unanimité du parti démocrate est nécessaire pour emporter l'Etat, elle laisse aux délégués du parti à Baton Rouge et à la prochaine Législature le soin de déterminer l'époque où cette convention sera appelée.

En attendant, une résolution de la convention démocratique de la paroisse Richland porte que c'est le sentiment de cette convention que les amendements proposés à la constitution ne doivent être, en aucune circonstance, endossés par le parti démocrate à Baton Rouge.

Se prononcer pour une convention, passe encore: mais ce qui passera difficilement, c'est la condamnation si cavalière de ce que la dernière Législature a fait de mieux. Est-ce pour faire mieux encore? Il faudrait le dire, ou bien l'on pourra croire que la paroisse Richland est opposée à la limitation de la taxe et à la restriction des sessions législatives.

—*Paris-Journal* appelle le traité anglo-turc, qui cède Chypre à l'Angleterre, "une confiscation de la Méditerranée."

La *République française* dit que "l'acte de l'Angleterre blesse singulièrement la dignité de tous les membres du Congrès; si ceux-ci, lorsqu'ils sont rendus à Berlin, avaient su que dix jours auparavant, l'Angleterre avait conclu un traité séparé avec la Turquie, peut-être quelques-uns d'entre eux seraient demeurés dans leur pays. La *République* ajoute: "C'est déjà beaucoup d'avoir Gibraltar et Malte; ce sera peu-être trop de régner à Chypre et de diriger les destins de la Turquie d'Asie; car il y a sur les bords de la Méditerranée des Etats qui ont la légitime prétention de réserver à leurs pavillons la liberté et la sécurité de la navigation de ce vaste lac qui baigne les côtes de Grèce, d'Italie, de France et d'Espagne."

Le *Soleil* s'exprime ainsi, sur le même sujet:

"Chypre est une importante station maritime, reliant Gibraltar et Malte, contribuant à former un triangle, dans lequel l'Angleterre enfermera l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

"L'Angleterre sait garder ses rentes commerciales et fait tout pour développer sa puissance à l'extérieur."

L'EMEUTE DE MARSEILLE.—Nous empruntons aux journaux de Marseille les renseignements complémentaires qui suivent sur l'affaire relative aux troubles dont cette ville a été le théâtre.

Le procureur de la république, un de ses substituts et M. Arnaud, commissaire aux délégations judiciaires, ont interrogé une partie des personnes arrêtées. A la suite de cet interrogatoire, vingt-huit personnes, seulement, sur soixante, ont été maintenues en état d'arrestation. Il en reste cinquante à interroger.

Les ordres les plus formels ont été envoyés, par le ministère de la justice, pour que la répression soit éclatante.

Le transfert de la statue de M. de Belzunce au musée paraît aujourd'hui décidé en principe.

La commission a recherché l'origine de l'érection de ce monument, qui a été autorisée en 1851 par le conseil municipal. Toute souscription publique fut écartée, et le monument fut érigé aux frais uniques de la ville. La statue coûta 20,000 fr. et le socle en marbre 6,000 fr.

Ce monument appartient en conséquence à la ville; c'est une propriété communale.

L'opportunité de l'enlèvement de la statue Belzunce de la voie publique a été admise à l'unanimité par tous les membres de la commission.

Le commissaire central, en vertu d'ordres émanés du parquet, a fait transférer à la maison d'arrêt du boulevard Chave cinquante [illegible] arrêtés dans la journée [illegible] née par mesure administrative.

[illegible] M. Victor Hugo, qui a soixante-seize ans, habite, rue de Clichy, un appartement bas de plafond, dont les pièces sont [illegible] est rare. Il a tous les jours [illegible] à diner, et beaucoup, tous les soirs, viennent causer. [illegible]

—Mgr Place, évêque de Marseille, est nommé [illegible]
Mgr Robert, évêque de Constantine, est nommé évêque de Marseille, [illegible] archevêché de Rennes.

LE SOUS-COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONGRÈS.

DIX-NEUVIÈME SÉANCE.

Mardi, 24 juillet.

La séance est ouverte à onze heures. MM. Stenger, Cox et Blackburn sont présents.

TÉMOIGNAGE DU JUGE WHITTAKER.

Le témoin habite la Nouvelle-Orléans; il est juge de la cour criminelle supérieure; il est expert en écritures.

M. Blackburn lui passe un certificat d'électeur présidentiel républicain; il déclare, après examen, que le nom de Peter Joseph a été écrit au-dessus de celui de L. Sheldon.

Le témoin dit que l'écriture de la lettre de Thomas J. Kelly, ancien messager de M. Kellogg, est la même que celle de mandats qui sont entre les mains de M. Blackburn, portent la signature de M. Kelly et sont endossés par M. Kellogg. Ces mandats sont tirés sur M. Johnson, auditeur.

M. Cox.—Avez-vous jamais vu M. Kelly écrire?

R.—Non, monsieur.

Dans les signatures de MM. Sheldon et Joseph, il est facile de voir qu'un nom a été écrit au-dessus de l'autre. Le témoin a beaucoup d'expérience dans l'examen des écritures.

TÉMOIGNAGE DE M. W. R. DOUGLASS.

M. Douglass habite la Nlle-Orléans depuis trente ans; il est graveur, expert en écritures.

Sa déposition ne diffère pas de celle du juge Whittaker relativement aux signatures des certificats et à l'écriture de Thomas S. Kelly.

Le témoin a examiné les écritures au microscope.

A la demande de M. Cox, il est décidé que le comité s'ajournera demain, jeudi, à temps pour prendre le train de cinq heures du soir, et ne se réunira de nouveau que quand le président le convoquera.

M. MORRIS MARKS,

percepteur du revenu fédéral, est rappelé.

Il déclare qu'il est arrivé à la Nlle-Orléans la veille de la Noël 1876, et y est resté jusqu'au 2 ou 3 janvier suivant.

M. James E. Anderson est venu le voir à Washington et lui a exprimé le désir de faire un *statement*—exposé de faits—dans le but de prévenir les conséquences des rapports à sensation que les journaux ne manqueraient pas de publier au sujet de l'entrevue avec M. John Sherman.

Le *statement* est daté du 27 mai 1878 et adressé à l'éditeur du *Star* de Washington. Le témoin a refusé de le signer. L'entrevue du témoin avec M. Anderson a eu lieu, à six ou sept heures du matin, le lendemain de l'entrevue de l'ancien préposé avec M. le ministre des finances.

M. Blackburn — Qui était présent à l'entretien?

R.—Personne.

TEMOIGNAGE DE M. H. O. MAHER.

M. Maher.—Il est juge de paroisse d'Ascension.

Il parle de l'assassinat de M. Harriot, assassinat qui a eu lieu le 27 décembre 1876. Il laissa M. Morris Marks à la Nouvelle-Orléans, le 29 décembre, et M. Marks arriva à Donaldsonville le 2 ou le 3 janvier.

C'est le témoin qui a dirigé l'instruction préliminaire.

TÉMOIGNAGE DE M. THOMAS H. NOLAND.

M. Noland a été commis du sénat, sous-assesseur du troisième district et percepteur de taxes d'Iberville.

Il déclare que M. Allain s'était chargé de faire imprimer les bulletins pour l'élection présentielle de 1876, à Iberville. Les noms de plusieurs électeurs républicains ne figuraient pas sur ces bulletins.

A son arrivée à la Nlle-Orléans, il eut des entrevues avec des chefs républicains — entre autres MM. Kellogg, Packard, Campbell et Dibble—et leur communiqua le fait de l'absence des noms sur les bulletins; ces messieurs dirent qu'il fallait réparer la perte des votes républicains par le rejet de votes démocrates, et que le returning board se chargerait de cela.

Les républicains étaient d'opinion, trois ou quatre jours après l'élection, que les démocrates avaient emporté la Louisiane.

Le témoin est un de ceux qui ont rédigé les affidavits à la douane; il a rempli les fonctions de rédacteur à la requête de MM. S. B. Packard et Lane.

Lorsque le témoin appela l'attention de M. Allain sur l'omission des noms de cinq électeurs présidentiels républicains, M. Allain lui répondit: *it's all right*—c'est bien.

Quand M. Noland prenait une déposition, il n'écrivait pas: "le témoin a appris ou entendu dire", mais il faisait parler le témoin comme si la déclaration reposait sur une connaissance personnelle des faits. M. Harris avait chargé M. Noland de faire en sorte que les affidavits fussent aussi favorables que possible au parti républicain.

M. Noland a été présenté à MM. Eugene Hale, Garfield et Stoughton, et les a vus dans la salle où les greffiers rédigeaient les affidavits; il a vu M. John Sherman aux bureaux de M. Cockrem. Ces messieurs semblaient s'intéresser vivement aux documents et en demandaient les copies.

M. Stenger —Vous souvenez-vous d'avoir jamais vu M. Wolfley lire les affidavits aux témoins avant de leur faire prêter le serment?

R.—Non, monsieur.

M. Stenger.—Avez-vous jamais vu un greffier lire un affidavit à un témoin?

R.—Je ne m'en souviens pas.

M. Noland ajoute que quand un témoin signait et était assermenté, il ignorait si on le faisait parler par oui dire ou si sa déclaration reposait sur une connaissance personnelle des faits. Les témoins étaient accompagnés à la douane par des chefs républicains qui leur indiquaient *the points*—ce qu'il fallait déclarer. Quelques-uns de ceux qui avaient été sommés—entre autres M. Vrezinski—témoignèrent de la répugnance à signer les affidavits.

M. Stenger—Quelle était l'opinion des républicains avant l'élection?

R.—Qu'ils avaient une lourde besogne. Après l'élection, ils étaient abattus; la proclamation de M. Grant ranima le courage du returning board.

M. Blackburn—Les chefs républicains ne savaient-ils pas, après l'élection, que si les votes étaient comptés tels qu'ils avaient été reçus, les démocrates auraient l'Etat?

R.—Oui, monsieur.

M. Blackburn—Le but des affidavits qu'on prenait à la douane n'était-il pas de fournir au returning board des prétextes de rejeter assez de votes démocrates pour donner la Louisiane à M. Hayes?

R.—Oui, monsieur. MM. J. P. Harris et Hugh J. Campbell me l'ont dit.

C'est M. E. L. Weber qui a dicté au témoin l'affidavit de M. Brisinski.

M. Blackburn.—Vous ai-je fait dire, en vous questionnant, des choses que vous n'aviez pas l'intention de déclarer?

R.—Non, monsieur.

M. Blackburn.—Je vous le demande parce que M. Cox semble croire que vous avez répondu aux questions sans en avoir bien saisi la portée.

TÉMOIGNAGE DE M. WESTLEY JACKSON.

M. Jackson est homme de couleur. Il habite la paroisse St. Jacques. En 1876, il était à Bayou Sara, paroisse West Feliciana, et appartenait au parti républicain. Il ignore si des votants de couleur s'étaient joints aux clubs démocrates.

M. Jackson était membre du "Sage Hill Club," dont Gilbert Carter était président. L'organisation avait pour but de tuer certaines personnes blanches; [illegible] nommés.

Gilbert Carter dit au témoin: "Vous savez que vous ne coopérez pas avec nous." Carter fut assassiné la veille du jour où le club devait se réunir.

M. Stenger—Les membres du club s'enfuirent-ils de la paroisse après la mort de Carter?

R.—Beaucoup d'entre eux.

M. Stenger—Comment saviez-vous que les blancs avaient découvert le complot?

R.—Quand ils commencèrent à chercher les membres du club.

M. Jackson n'a plus revu West Feliciana, qu'il a quitté après le 4 juillet 1876. Il a voté à St-Jacques cette année-là.

M. Cox—Qui vous demanda de vous joindre au club?

R—Gilbert Carter lui-même, qui vint à ma porte. C'est lui qui, à la seconde réunion du club, m'apprit que le but de l'organisation était de tuer certaines blancs qui avaient *bulldosé*—intimidé—les nègres. Je reculai devant l'exécution du projet.

M. Jackson s'enfuit de la paroisse dès que les blancs se mirent à la poursuite des membres du club.

TÉMOIGNAGE DE M. J. H. KENNARD, ancien juge de la cour suprême de la Louisiane.

Le juge a une résidence à West-Feliciana, où il a passé l'été de 1876. Les démocrates organisèrent des clubs de bonne heure et tentèrent de grands efforts pour s'assurer les suffrages des votants de couleur; un grand nombre de ces derniers se joignirent, de plein gré, aux conservateurs, et assistèrent aux assemblées, aux *barbecues*.

Les démocrates s'étudiaient à ne rien dire ou faire qui pût mécontenter leurs nouveaux alliés ou refroidir leur zèle.

Le juge connaissait M. D. A. Weber, surintendant d'élection de West Feliciana. M. Weber lui a dit, quelques jours après l'élection, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, qu'il était décidé à ne pas faire de protestation, qu'il n'avait pas de raisons d'en faire, qu'il s'en retournait chez lui sans en faire aucune, malgré les importunités des gens de la douane; il a répété ces paroles au juge, à bord du bateau qui les transportait chez eux.

Le comité s'ajourne à ce matin, jeudi, à dix heures.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 juillet.—Temps: pas de changement notable dans la pression atmosphérique, vent du sud, temps partiellement couvert avec des pluies locales.

Température du 24 juillet 1878.
Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
Midi	91	33
3 P. M.	94	35
6 P. M.	90	32

Départs.— Voyageurs partis hier soir par la ligne de Mobile. — Col G W Mitchel, femme et enfant, pour St-Louis; C A Whitney et famille, New-York, W B Wisdom, Alleghany Springs; J R Ircom. Washington, D C; A P Boggs et famille, Gainesville, Gie; Mme J N Norton et famille, Montgomery; Génl T L McMillen, New York; M R Glennon, Philadelphie; Rév Jas Morrow, Cincinnati; C B Bayne & Bro., Baltimore; Mme M E Templeton, Mlle Templeton Greenbrier, White Sulpher Springs, Vuie; David Kohr, Washington, D C; A H Clark, femme et servante, Warm Springs, N C; Jame Alexander, Cincinnati; A Montezo, New York; Mme S B Phelps, Wytheville, Vuie; Capt James Buckley, Boston; Chs J Lewis et famille, Nashville; Mme Seymour Walton et famille, Berabeba Springs, E Tenn.; Mme Belle Norton, Alleghany Springs; E J Hale, Cincinnati; Mme Weller M Toulér, Wytheville; G L Hubbell, St-Louis; Wm Ludorf, Cincinnati; A C Berckman, Blount Springs; Ed Felleon, New York; Capt W W Murphy, St Louis; Harry T Atkins, Cincinnati; Mme E C Jacobs, Nashville; H Turner, Blount Springs.

Liste des passagers partis par la grande route populaire de Jackson.—W H H Green et famille, New-York; Mrs J W Decan, Philadelphie; Miss M Decan, do; Miss J Decan, do; Mr W B Decan, do; Rév Jno Percival, Louisville; B P Grigsby, femme et servante, Louisville; Chas Clinton, Chicago; Thos R Vance, New York; Mrs J A Walker, Chicago; W H Holmes, Waukesha; W S Donnell, Niagara Falls; Jacob Haas, Atlanta, Gie; J S Brown, Chicago; A Greger, St-Louis; J S Frosbie, Milwaukee; C J Allen, Alleghany Springs; Miss M Allen, do; Mrs Morman et enfants, Chicago; N Faures, Europe via New York; J Hill, Washington, D C; Jas Sullivan, Dayton, Ohio; Jas A Ware, Oconomowoc; J G Goodloe, Waukesha; O P Phelps, Cincinnati; Jules Fabreau, Europe via New-York; A Johnson Pyner, Europe via New-York; M N Robinson, Memphis; O K Robinson, do; E B Washington, Louisville; A I Estee, Louisville; D W Bowen, St Louis.

Un voleur de fruits.—Mercredi matin, vers 6 heures, Joseph Jones, couleur, demeurant au-dessus d'Alger, près de la limite supérieure de la paroisse, découvrit dans son verger, un nègre, George Johnson, qui y était venu pour voler des fruits. Aussitôt J. Jones va chercher sa carabine et la décharge contre le voleur qui est atteint un peu partout car la carabine était chargée de menu plomb. Jones s'est rendu immédiatement au sergent Pujol et a été enfermé à la huitième station. Johnson, le voleur de fruits, a été emmené aussi à la station où le Dr Beard l'a visité et a extrait le plomb de ses blessures peu dangereuses. Après quoi, Johnson a été envoyé à l'hôpital.

Convention commerciale.—Une réunion des comités de la Convention Commerciale a eu lieu hier matin à la Bourse au Coton. Il s'y trouvait 18 membres sous la présidence du général Cyrus Bussey. Le rapport du sous-comité, après une longue discussion, a été adopté à l'unanimité. Le rapport est relatif au plan général de la convocation et de la tenue de la convention, et fixe l'ouverture de l'Assemblée au 3 décembre au lieu du 19 novembre, comme cela avait été convenu tout d'abord.

Sur motion de M. Duncan J. Kenner il a été décidé à l'unanimité que la question des invitations à la convention serait référée au comité exécutif en le chargeant de faire les invitations aussi générales que possibles.

Un membre a proposé d'inviter les quatre promoteurs de la convention à faire une contribution de $100 chacun pour payer les frais d'impression et autres frais contingents, et la proposition a été adoptée. Le meeting s'est alors ajourné.

Tombé mort.—Hier matin, un nommé Henry Hahn, âgé de 40 ans, est tombé mort rue Fulton, entre les rues Félicité et Ste Marie. Il a été transporté là où il demeurait rue Rousseau entre les rues Joséphine et St Andrew.

Assemblée dans la salle du Globe.—Sous les auspices du comité d'organisation de l'Assemblée des citoyens, des contribuables et des ouvriers, les votants du 5e ward, opposés aux rings et aux monopoles, et qui ne sont ni directement ni indirectement intéressés dans les bons d'Etat ou les bons de ville, et qui ne sont pas des politiciens de profession, sont invités à se réunir dans la salle du Globe, au coin des rues St Pierre et St Claude, vendredi 27 juillet, à 7 heures et demie du soir.

Paragraphes. — Un incendie a éclaté hier, à trois heures et demie de l'après-midi, dans la partie supérieure de l'écurie située au coin des rues Toulouse et Villeré, appartenant à Mr Herwig. L'origine accidentelle du feu est due à un bout de cigarette jeté dans du foin. Le dégat est insignifiant. Les employés de l'établissement s'étant rendus maîtres du feu à son début, il n'y a pas eu lieu de donner l'alarme.

—Deux filles du peuple se sont prises de querelle hier, à quatre heures et demie de relevée, dans la maison rue Franklin, No 428. L'une a été gravement blessée dans le dos, et l'autre conduite en prison.

—Deux peintres, l'un blanc, nommé Grunwald, l'autre couleur, nommé Oscar, sont tombés, hier, d'une échelle à vingt-cinq pieds de terre, et ont éprouvé des lésions d'une nature grave.

—Un individu, John Hailley, employé à la construction du chemin de fer de ceinture, à l'angle des rues Première et Claiborne, est tombé atteint d'un coup de soleil, à trois heures et demie. De l'avis du médecin qui a vu Hailley, son état ne présente aucune gravité.

—L'agent de police Roche rapporte qu'il a vu hier deux hommes blancs, traverser la levée, entre les rues Mandeville et Espagne, et portant sur leur dos un énorme rouleau de corde. Soupçonnant que les deux inconnus n'étaient pas les véritables propriétaires de ce rouleau, il leur a signifié de s'arrêter, mais les quidams ne voulant pas être mis en prison, ont laissé derrière eux leur butin et ont réussi à s'esquiver en se cachant sous le quai.

—Il y avait soirée hier soir, entre huit et neuf heures, à l'intersection des rues Bourbon et Conti, pour entendre l'excellente musique du club d'amateurs qui fait les délices des habitants du quartier deux ou trois fois la semaine, et dont la salle de réunion est située au-dessus du café, à l'angle nord.

— Hier, à midi et demie, une prise de gueule s'est engagée entre Peter Philip alias Latils, et Mary Jane Crosby, tous deux de couleur, à la résidence de cette dernière, rue Moreau. Des paroles acerbes on en est venu aux voies de fait, et comme c'est presque toujours le cas, la femme a été la plus maltraitée. Elle a reçu un coup de canif à la hanche gauche.

—A deux heures de l'après-midi, hier toujours, un nommé Charles Guérin, âgé de 30 ans, et père de famille, demeurant au coin des rues Derbigny et Toulouse, a eu le bras gauche broyé un peu au-dessus du coude par un moulin à scie. Un chirurgien de l'Hôpital de Charité croit que l'amputation du membre sera nécessaire.

—On a installé au Champ-de-Mars, dit Pierre Véron, la tête colossale de la statue de la Liberté que le sculpteur Bartholdi prépare pour New York.

Un type, savez-vous que ce Bartholdi!

Le public, qui juge superficiellement en se contentant de constater les résultats, ne se doute pas de ce que peut bien être une tâche comme celle que Bartholdi a entreprise le jour où il a rêvé ses géants de bronze.

Le gigantesque fut d'ailleurs de tout temps son rêve.

Déjà, comme coup d'essai, il avait fait les plans de ce magnifique Château-d'Eau de Marseille dont la paternité engendra un procès curieux.

Plus tard, il conçut le *lion de Belfort* qui est en voie d'exécution, et qui, réduit, figure au Salon de cette année.

Mais un lion de je ne sais combien de mètres taillé dans un bloc de rocher, qu'est-ce que cela? un simple joujou. Bartholdi, entraîné par le *crescendo*, imagina la statue de la Liberté dans les narines de laquelle une famille entière pourrait se loger plus à l'aise que dans bien des appartements parisiens.

Imaginer, soit.... Restait l'exécution.

C'est ici qu'apparait dans tout son beau la ténacité alsacienne de Bartholdi.

Regardez l'homme, d'ailleurs, et vous verrez, pour peu que soyez physionomiste, à quel tête vous avez affaire. La machoire, carrément établie, annonce une opiniâtreté de bouledogue; l'œil semble toujours regarder droit devant lui une idée fixe. Avec cela, le calme dans la persévérance; jamais d'enthousiasmes entremetteurs, toujours une résolution froide, mais inébranlable.

Et ce n'est pas trop, je vous l'assure, de cette somme incroyable de volonté pour mener à bien une entreprise aussi formidable.

Comités à organiser, concours de la presse à réclamer, banquets et fêtes de tout genre à monter, souscriptions à provoquer, c'est effrayant, vous dis-je.

Peut-être bien Bartholdi en est-il à sa cent millième visite; il a dû écrire au moins cinquante kilomètres de lettres. Il a fait deux fois le voyage, avec retour, de Paris en Amérique.

Et tout cela par pur amour de l'art; car, la statue achevée, loin d'avoir rapporté à son auteur, lui aura coûté non seulement son travail, mais aussi son argent.

Croyez-vous qu'il faille être cuirassé de l'*æs triplex* pour se lancer spontanément dans une telle aventure et pour s'y débattre avec cette incroyable énergie?

GAZETTE DES TRIBUNAUX.

POLICE CORRECTIONNELLE—Un vol de 180,000 fr. par un enfant de quatorze ans.

Me Georges Lachaud, qui ne se repose point, avait à défendre hier, devant la 9e Chambre, un criminel d'un tout autre genre que le brocanteur de la rue Saint-Lazare, lequel — par parenthèse — doit se féliciter singulièrement à cette heure d'avoir eu un tel avocat.

La tête du jeune Tiffagnon, — c'est le nom du nouveau client de Me Georges Lachaud,—n'est point en jeu. Mais l'affaire n'en est pas moins curieuse; pour un joli début dans la carrière du vol, c'est un joli début!

Tiffagnon a quatorze ans. Il est, ou plutôt il était petit employé chez un changeur, dont il faisait les courses.

Un jour, ce commis de recettes en herbe, portant gravement sous son bras un portefeuille immense, est envoyé au Crédit foncier pour toucher des titres.

Le jeune garçon s'approche du guichet et attend son tour. Tout à coup, il aperçoit à deux pas de lui, sur une table, un portefeuille de dimensions modestes, mais démesurément gonflé. C'est celui d'un vieux monsieur qui est absorbé par une conversation animée avec un employé.—Saisir le portefeuille d'une main légère, le mettre avec aplomb sous son bras et prendre, avec une tranquillité imperturbable le chemin de la porte, c'est pour le jeune Tiffagnon l'affaire d'un instant. Un garçon de bureau pourtant l'arrête: "Tiens, dit-il au petit commis, tu as donc deux portefeuilles aujourd'hui?—Certainement!" fait-il en se redressant d'un air superbe.

Arrivé chez lui, le jeune filou s'empressa tout naturellement de passer en revue le contenu du portefeuille du vieux monsieur. O merveille! il y avait là-dedans 180,000 francs en titres nominatifs et valeurs au porteur! Tiffagnon, qui sait compter comme pas un, évalua la somme à 2 francs près.

Comme il achevait cette constatation intéressante, là, porte de sa chambre s'ouvrit. C'était un camarade, garçon de treize à quatorze ans comme lui, nommé Michel: "Tiens, fit Tiffagnon, tu arrives bien! Je viens de faire un héritage, et tu vas aller me toucher de l'argent tout de suite. C'est pressé, va vite: je te conterai la chose ce soir!" et remettant à son ami un paquet de titres au porteur, puisés dans le bienheureux porte feuille, il lui dit d'aller les toucher chez le premier changeur venu.

Quant aux titres nominatifs, dont il ne pouvait tirer aucun profit pour le moment, Tiffagnon les confia à sa jeune sœur, en lui recommandant "de garder cela précieusement sans en parler à personne!" La petite fille s'empressa d'aller tout raconter à sa mère.

Cependant, le jeune Michel exécutait fidèlement la commission dont son camarade l'avait chargé. Il entra bravement chez un changeur et lui présenta les titres. Il y en avait pour vingt-cinq mille francs!

Le changeur fut étonné,—on le serait à moins!—de trouver une pareille somme entre les mains d'un gamin de quatorze ans. Il interrogea le jeune Michel, et, sur ses réponses fort embarrassées, il lui dit de s'asseoir, d'attendre un instant, et sortit.

C'est avec le commissaire de police qu'il revint. Michel, effrayé, raconta en pleurant l'histoire de l'héritage, et, sur l'heure, conduisit le magistrat à la maison de son ami.

On arriva juste au moment où Mme Tiffagnon, mère, après avoir administré à son coquin de fils une correction formidable, descendait l'escalier tenant en main le portefeuille, où elle avait replacé les titres nominatifs que lui avait remis sa fille, et qu'elle allait déposer au bureau de police.

On s'imagine bien que le propriétaire des cent quatre-vingt mille francs fut retrouvé sans peine. Ce qu'on s'imaginerait plus difficilement, c'est sa joie folle de pouvoir étreindre dans ses bras le cher portefeuille qu'il croyait à tout jamais perdu.

Quant à Tiffagnon, il a comparu devant la 9e Chambre, hier, mardi. Me. Georges Lachaud a obtenu pour lui un jugement d'acquittement, basé sur ce que ce roi des petits voleurs a dû agir sans discernement; mais Tiffagnon sera enfermé dans une maison de correction jusqu'à sa dix-huitième année; il est bien évident qu'il en sortira meilleur.

Un mot sanglant, dit sur le boulevard: "Le bohème X.... rencontre Alexandre Dumas, un de ses amis, à qui il a fait maint emprunt forcé, tiré plus d'une botte de carottes; ce qui ne l'a pas empêché quand Dumas a donné sa dernière pièce, d'exécuter sur elle un éreintement de première classe.

Oublieux de ce détail, X.... va droit à Dumas et lui tend la main. Celui-ci ne bronche pas et met les mains derrière son dos.

—Tu ne vois donc pas que je te tends la main! dit X.... ébauchant un sourire de conviction, tends-moi la tienne!

—Pourquoi faire, lui répond Dumas, de son air le plus dédaigneux, il n'y a plus rien dedans!

—La myopie!

Une dame, qui est venue voir l'Exposition avec sa fille, dinait hier à la table d'hôte.

Au milieu du repas, un garçon lui apporta une dépêche sur un plat d'argent.

—Merci, je n'en veux plus....

—Mais, madame, c'est pour vous!

—Je vous dis que je n'en reprendrai pas....

Pendant que le garçon un peu étonné, se retire avec indifférence, la fille se penche à l'oreille de sa mère.

—Maman! c'est une dépêche.... une dépêche de papa, sans doute!

—Ah! fait la mère toute troublée.

Et elle étend vivement la main dans le plat. Mais, ce n'était plus le même garçon, et elle retira.... une sole frite!

La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* donne sur la situation du navire le *Grand Electeur* (*der Grosser-Kurfürst*) au fond de la mer, les renseignements suivants:

Les premières recherches faites par les plongeurs allemands de l'aviso *Lorely* sur la position du *Grosser-Kurfürst* ont eu lieu du 23 au 28 juin par un temps relativement favorable.

On a commencé par indiquer, à l'aide de bouées, l'endroit où gît le navire. Trois de ces bouées indiquaient l'arrière, l'avant et le centre du navire; une quatrième bouée indiquait la place où le navire a été éventré.

Le sol de la mer est composé de gros sable et de galets. Il se couvre facilement de vase qui n'empêche pas beaucoup de marcher, mais qui trouble l'eau aussitôt qu'on l'agite. Le *Grosser-Kurfürst* est couché la quille en haut; le babord, incliné du côté de la rive française du canal, porte une large ouverture sous forme de fente longitudinale.

Cette ouverture commence à 2 m 6 de la quille; elle s'étend sur les deux largeurs de plaques en entamant un peu la troisième. Les mâtures et les cordages brisés gisent épars tout autour. Les écoutilles étaient ouvertes, les sabords de la batterie étaient fermés presque tous. La carcasse du navire ne paraît pas avoir souffert. On n'a vu qu'un seul des cadavres demeurés enfermés dans le navire.

Quant au renflouement du navire, c'est une question sur laquelle il n'est pas encore possible de se prononcer. Toutefois, en l'état des choses, la réussite de cette opération demeure plus que douteuse.

Martin, le brocanteur de la rue Saint-Lazare, l'assassin du garçon de recettes Sébalte, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

L'annonce de l'arrêt l'a trouvé calme, dit le *Figaro*.

Depuis le commencement de l'instruction, en effet, il avait cette idée fixe qu'il ne serait pas condamné à mort.

—Les jurés comprendront ma position. Ils savent ce que c'est que d'être père. J'adore mes enfants. Pour eux je suais sang et eau, je me privais de tout, je me serais saigné aux quatre membres. Je les voyais sans ressources, la veille d'être sans pain, sans asile....on allait me chasser de ma boutique, m'enlever mon dernier espoir, j'ai entrevu de l'or dans un rêve.... la vue de cet or m'a grisé, pour l'avoir il fallait tuer un homme, j'ai tué....

Puis, songeant à la misère du passé, il échafaudait un riant avenir.

—J'irai à la Nouvelle-Calédonie, ajoutait-il; j'emmènerai ma femme et mes enfants. Je me conduirai bien, je travaillerai. En travaillant, on est heureux là-bas.... Le pays est bon. Qui sait? cette fortune que je cherchais pour mes enfants, c'est peut-être le bagne qui me la donnera.

Dans ces idées, Martin a attendu tranquillement la décision de la justice. Il mangeait avec appétit, dormait bien. Il jouait au bouchon, pendant la récréation, avec un de ses codétenus.

Quand on l'a averti qu'il fallait se rendre au tribunal:

—Ah! enfin, a-t-il murmuré, ce n'est pas trop tôt. Ce soir, ce sera donc fini!

Après la lecture de l'arrêt, il a descendu d'un pas ferme les degrés de l'escalier, et, le soir, il a dîné de bon appétit.

Il a la condamnation que, selon lui, il méritait. Comme il le disait, il est "content que "ça soit fini".

BRIGANDAGE.—On écrit de Foix au *Messager de Toulouse*:

"Thor est un petit village de la Catalogne, entre Aréo et le val d'Andorre, et qui communique avec l'Ariége par le port d'Aunat.

"Le dimanche de la Fête-Dieu, 23 juin dernier, toute la population était à la messe, lorsque onze brigands armés de revolvers et de poignards envahirent le village. Cinq d'entre eux s'apostèrent dans les divers quartiers; les autres allèrent directement à l'église. Quatre gardiens furent mis à l'entrée, avec ordre de ne laisser sortir personne, et les deux chefs de la bande entrèrent résolûment au milieu des fidèles effarés. Ils sommèrent le curé d'interrompre l'office et de les suivre au presbytère. Après l'avoir dépouillé de son argent et de tous ses objets précieux, ils le reconduisirent respectueusement à l'autel.

"Ils firent sortir de la même manière les principaux habitants, les uns après les autres, et les allégèrent à domicile de tout butin facile à emporter. Puis ils les ramenèrent à l'église où ils furent soigneusement gardés.

"Le nommé Chanso, le plus riche de tous, était réservé pour le dernier. Non seulement les brigands ont pillé sa maison, mais encore ils l'ont emmené comme otage, dans les bois voisins, avec son domestique.

"Le soir venu, ils ont renvoyé le domestique au village, avec sommation aux parents de Chanso de leur apporter 20,000 fr., s'ils tenaient à sa délivrance et à sa vie.

"Mais, dans l'intervalle, toutes les communes voisines s'étaient armées. Les habitants, ayant à leur tête quelques agents de la force publique, traquèrent les brigands dans la forêt et purent en arrêter trois. Les autres durent se disperser, et l'on suppose qu'ils ont passé la frontière française. On assure même que quelques-uns sont entrés dans l'Ariége où les autorités doivent faire bonne garde."

Bulletin météorologique.

Mercredi, 24 juillet, 3 h. 43 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Gia	90	Memphis, Tenn	87
Corsicana, Tex	95	Mobile, Ala	94
Cairo, Ill	85	Montgomery, Ala	94
Cincinnati, O	84	Nashville, Tenn	90
Davenport, Iowa	93	New Orleans, La	92
Dubuque, Iowa	78	Omaha, Neb	77
Galveston, Texas	96	Pittsburgh, Pa	84
Indianola	90	Savannah, Gia	83
Keokuk, Iowa	88	Shreveport, La	92
Key West, Fla	93	St Louis, Mo	87
La Crosse, Wi	74	St Paul, Minn	74
Leavenworth, Kas	87	Vicksburg, Miss	93
Louisville, Ky	87	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	3.10	Nashville, Tenn	1.08
Cairo, Ill	18.00	New Orleans	*6.08
Cincinnati, O	8.05	Omaha, Neb	12.03
Davenport, I	4.10	Pittsburgh, Pa	1.10
Keokuk, Iowa	5.11	Shreveport, La	20.04
La Crosse, Wis	3.00	St Louis, Mo	18.08
Leavenworth, K	13.04	St Paul, Minn	2.11
Louisville, Ky	6.00	Vicksburg, Miss	26.08
Memphis, Tenn	14.00	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

W. U. SIMONS
Sergeant Signal Service, U. S. A.

30.—Le plus sûr calmant pour les nerfs.—Le plus sûr calmant pour les nerfs est un remède qui leur donne de la vigueur et qui les fortifie. Une trop grande tension les affaiblit. Ce qu'il leur faut alors, c'est un tonique, non un sédatif. Le dernier est utile seulement quand il y a une excitation mentale intense et quand il existe une nécessité immédiate de produire le calme au cerveau. Les Hostetter's Stomach Bitters rendent la tranquillité aux nerfs en leur donnant la vigueur requise pour supporter sans difficulté les impressions ordinaires produites par l'intermédiaire de la vue, de l'ouïe et de la réflexion. Ces bitters font plus que cela, ils mettent les nerfs en état de soutenir un degré de tension que, sans leur assistance, ils seraient incapables d'endurer. Telle est du moins l'irrésistible conclusion qu'il faut tirer du témoignage des hommes d'affaires, de profession, des littérateurs, des hommes du clergé et d'autres qui ont mis à l'épreuve l'influence fortifiante et réparative de ce célèbre tonique.

—2—

Une vérité indéniable.— Vous méritez de souffrir et si vous menez une vie misérable dans ce monde si beau, c'est entièrement votre faute et il n'y a qu'une excuse pour vous—votre préjugé déraisonnable qui a tué des milliers de gens. Le sens commun vous montrera bientôt que le "Green's August Flower" vous guérira de la maladie du foie ou de la dyspepsie et de tous leurs misérables effets, tels que le mal de tête, les palpitations du cœur, les aigreurs de l'estomac, des constipations, des lourdeurs de tête, de la prostration nerveuse, de la morosité, etc.... L'August Flower se vend maintenant dans toutes les villes du continent et il n'y a pas un droguiste qui ne vous parlera de ses qualités merveilleuses. Vous pouvez acheter une bouteille d'échantillon pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.

MÈRES, MÈRES, MÈRES.

Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies concernant la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.
3 avril—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après la maison formant l'angle de la rue du Canal
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais métalliques.

Mariée.

LELONG-CAVAROC. — Mardi, 23 juillet 1878, à la résidence du père de la mariée, par le Révd. Père Millet, M. P. Antonin Lelong de France à Mlle Marie Olivia Cavaroc de cette ville. Pas de cartes.

TUREAUD. — Décédée, mercredi 24 juillet 1878 à midi, Mme DÉMOPHON TUREAUD née Marie Eugénie Faget, âgée de 52 ans et 4 mois, native de la paroisse St-Jacques. Le corps est exposé au No 62 de la rue des Remparts et partira ce soir à 5 heures par le Pargoud pour la paroisse St-Jacques, afin d'y être enterré dans le tombe de famille.

Décédée hier soir à 6 heures et quart, à l'âge de 31 ans 6 mois, CAROLINE HUBERT, fille de L. A. Hubert et de feue Emily Labry, native de la Pointe-Coupée. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures et demie. Le convoi partira de la résidence de son père rue St-Philippe, entre Rampart et Lopez.

Le Pélican de la Pointe-Coupée est prié de reproduire.

Décédé hier soir, à minuit moins un quart, à l'âge de 45 ans, JULES LAMBERT. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 1/2 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence rue des Ursulines No 297, entre Villeré et Robertson.

De la part de la famille.

ENTREPOT DE TAPIS.

17 ......Rue de Chartres......17

NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRÈS BAS PRIX 500 rouleaux de nattes, Blanches, à carreaux rouges, fantaisie; TAPIS de tous genres et de toutes qualités; TOILES CIRÉES pour planchers et tables; STORES, Dessus de tables et de pianos, RIDEAUX et Etoffes à meubles. BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &c. &c.

A. BROUSSEAU & SON.

4 juillet—

AVIS.

ETANT dans la nécessité de faire venir notre glace par chemin de fer, notre prix pour la glace à partir du 25 du courant et jusqu'à l'arrivée d'une de nos cargaisons par navire, sera de ($60) Soixante Piastres la tonne.

Crescent City Ice Company,
H. GAMOTIS, Secrétaire.
J. R. WARNER. 25 juil—3f

Artillerie d'Orléans. — Messieurs les officiers du Régiment d'Artillerie d'Orléans. Messieurs les officiers du Bataillon d'Artillerie de Campagne d'Orléans, et Messieurs les membres de la Direction de l'Association du Tombeau de l'ancien Bataillon d'Artillerie d'Orléans sont priés, sans autre notice, de bien vouloir se trouver JEUDI 25 juillet, à midi, au bureau du Major P. E. Théard, No. 40 rue Royale, pour affaire de la plus haute importance.

Par invitation du Président de l'Association.
M. A. CALONGNE, Secrétaire.
24juillet—2fois

La fête de Ste Anne étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la Présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis à la messe qui sera dite à 7 heures, vendredi 26 juillet.
24juil—

Mairie de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1878.

DES soumissions cachetées seront reçues jusqu'à Mardi 30 juillet à 10 heures du matin, pour la construction de l'école McDonogh, coin des rues Prieur et Palmyre, 1er District Municipal, selon le plan et spécification qui se trouvent dans le Bureau du Maire.

Les commissaires se réservent le droit de refuser les offres faites.

ED. PILSBURY, Maire.
J. C. DENIS, Administrateur des Finances.
J. G. BROWN, do des Comptes Pub.
Commissaires du McDonogh School Fund.
24juil—au 30

TRANSFERT DE MAGASIN.
ELKIN & CO.,
168 ......RUE DU CANAL......168
se proposant de transférer leur magasin au No. 160 RUE DU CANAL,
vers le 1er septembre offrent de GRANDS AVANTAGES aux acheteurs de
TAPIS,
TOILES CIRÉES, NATTES, &c. afin de diminuer leur stock.
24 juillet—1m

Office of Importers' Bonded Warehouse Co., coin des rues Conti et Peters, Nouvelle-Orléans, 22 juillet 1878. — Une seconde assemblée des actionnaires de cette compagnie, aura lieu JEUDI prochain 25 juillet à 9 heures 1/2 A. M. au bureau de la compagnie. Les actionnaires sont priés d'être ponctuels.

CHS. GUESNON, Secrétaire.
23 juil—3 f

LIGNE RAPIDE DE MOBILE
Deux Magnifiques
EXCURSIONS!!
Une piastre le billet, aller et retour.
Grande course [illegible] Nathalie C. et le Cyndus, à la Baie St. Louis.
Samedi, 27 Juillet 1878.
Régates à Biloxi, mardi 30 juillet.

Le train quittera la gare, au pied de la rue du Canal, à 7 heures et demie du matin, et sera de retour à 9 heures 41 minutes du soir.

Les billets seront en vente au coin des rues Camp et Commune, la veille de chaque excursion, et le matin même du départ, au Dépôt.
24 juil—6f—1P

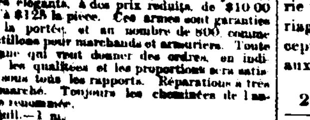

J. SAGET,
198 ......Chartres......198

VIENT de recevoir un grand assortiment de fusils de différentes qualités, supérieurs et très élégants, à des prix réduits, de $10 00 jusqu'à $125 la pièce. Ces armes sont garanties pour la portée, et un nombre de 800 comme échantillons pour marchands et armuriers. Toute personne qui veut donner des ordres, en indiquant les qualités et les proportions sera satisfaite sous tous les rapports. Réparations à très bon marché. Toujours les cheminées de l'ancienne renommée.
21 juil—1 m

AUX DAMES!
Confections toile des meilleurs goûts,
Démêlées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2.50; confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers; ils sont bien faits, élégamment garnis de brun ou de noir, et la partie supérieure est en lacé blanc.

Le buste à de 28 à 42; nous en faisons de plus grands sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendre 10 confections en recevront une gratis. Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à la nouvelle plume et au nouveau ciseau de Foster. Adresser toutes les demandes à

G. W. FOSTER & CO.,
273 à 285 E. Madison St. Chicago
22juin—

SALON DE BARBE
—DE—
JULES MAILLEVIN,
No. 149 1/2. RUE DU CANAL,
Près Carondelet.
REDUCTION DE PRIX.

Barbe	
Coupe de Cheveux	15 cts.
Lavage de Tête	35
Barbe, coupe de cheveux et lavage de tête	25

JULES MAILLEVIN, Propriétaire.
20juillet—3f

BOIS! BOIS
De toutes sortes.

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND "J. F. Fraser" et "Josephine," ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS de CHARBON, No 375 rue Julia, près du Pont Marigny, au Nouveau Bassin; le coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 158. S'adresser par la poste, Lock box 1060.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde, [illegible]
Bois de frêne, do [illegible]
Chêne et frêne mêlés do [illegible]
Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.
16 mai—1f

Pour Trésorier d'Etat,
JUST COMES, d'Ascension.
Candidature sujette à la décision de la convention démocratique de Baton-Rouge.
17 juil—

10 cts. l'Excursion.

TOUTE personne désirant jouir de l'excellente brise du fleuve et passer une agréable après-midi, pourra le faire moyennant DIX SOUS. Cette modique somme payée en s'embarquant sur le bateau ferry donnera le droit d'y demeurer toute l'après-midi pourvu qu'on ne le quitte pas d'un instant. Enfants au-dessus de trois et au-dessous de douze ans, moitié prix; enfants au-dessous de trois ans, gratis.
20juil

Université de l'Etat de la Louisiane
—ET—
Collége agricole et mécanique.
BATON-ROUGE, Louisiane.
ORGANISATION MILITAIRE.

LA DIX NEUVIÈME session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.

DÉPENSES.

Dépenses fixes, par mois—Pension, logement et soins de domestiques, $11; blanchissage et raccommodage, $2; combustible et éclairage, 50 cts; casuel 50 cts; soins de médecin, $1; total $15, ou pour les neuf mois de session, $135, ou payable mensuellement d'avance dans cette proportion si l'élève ne fait qu'une partie de la session.

Les dépenses éventuelles par session sont évaluées ainsi qu'il suit: uniforme, vêtements et casquettes, $50; livres et fournitures, $10; médicaments, $2; casse et accidents, $3; total, $65, payables $40 à l'entrée au collége et $25 le 1er janvier. La balance non dépensée est remboursée.

Dépenses totales, fixes et casuelles, par session de neuf mois, $200.

Les élèves peuvent entrer au collége en aucun temps, à quelque moment que ce soit pendant la session. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils auront passé au collége.

Ils peuvent prendre pension à Baton-Rouge au prix demandé par l'Université.

L'enseignement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.

Exercices militaires.—Ces exercices sont obligatoires. Les élèves peuvent être nourris et logés à l'Université ou dans la ville de Baton Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont, la nuit comme le jour, soumis à la discipline militaire. Les élèves qui prennent pension et logent à Baton Rouge, ne sont soumis à la discipline militaire que quand ils sont à l'Université.

Instruction religieuse.—On reçoit à l'Université l'instruction catholique ou protestante. Le dimanche, les élèves devront suivre les exercices religieux dans les églises de Baton Rouge que leurs parents auront désignées.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à D. F. BOYD Président.
18 juil—3m

CHAUSSEZ-VOUS
—A—
L'Étoile Rouge
Coin Douane et Bourbon.
18juil—1m

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—

Sur risques de feu	$46,624 44	
Sur risques de rivières	6,776 07	
Sur risques de mer	6,975 24	—$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15 845 87	
Moins—Primes rembourrées	1,640 93	—$17,486 80
Montant net des primes reçues		$42,888 95
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,090 34
		$52,979 29

Pertes, etc., payées dans la même période

Sur risques de feu	$3,041 10
Sur risques de rivière	1,136 87
Sur risques de mer	8,589 35
Réfaction (rebate)	7,817 17
Réassurances	2,814 19
Taxes	2,177 38
Loyer	1,200 00
Impressions et annonces	289 00
Bureau des assureurs	1,252 05
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 82—$30,948 91
Bénéfice net	$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55
Actions de banques et autres actions	58,628 40
Propriétés foncières	18,127 60
Prêts garantis	9,316 91
Prêts sur hypothèque	11,742 91
Effets à recevoir	2,313 30
Meubles et installations de bureau	3,150 43
En caisse	18,598 81
Total de l'actif	$132,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.
JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent à TOUS les assurés sur leurs primes payées en plus des 15 000 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
14juillet—1m

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,
LEON BELLAGUET.
25juin

FABRIQUE DU SUD.
EXTRAITS CONCENTRÉS
—DE—
ATKINSON.
EXTRAITS - - - - - - SAVEUR.
POUR LA CUISINE.
Vanille, Limon, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Céleri, Gingembre, Framboise, Rose, Ananas, Banane.

Pourquoi acheter des villes du Nord, des articles de ce genre quand nous en avons de tout aussi bons à nos portes!

Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis, l'arome délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur ou de plus économique pour la cuisine.

La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.

Fabricants et propriétaires,
W. T. Creamer & Co.,
Chimistes,
Au No 94 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.

A vendre, en gros, par Thos. W. G. LYON & Co., grocers, à la Nlle-Orléans, Lne.

Demandez à votre épicier les "extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place.
20juin—3m—MarJ8

FOURNEAU
ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'être mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Géorgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'annonce est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le soussigné l'offre, en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,
Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,
Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machinistes à vapeur, fourneaux de cuisine, et pompes.
90 ......rue Dryades......90
Entre les rues Union et Perdido.
1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS

se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné, afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter.
Propriétaire, Alph. WALK,
21 mars 93 rue Conti.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POURLE 24 juillet—CLASSE NO 171

Tirage de 4 heures P. M.

74	21	65	35	48	41	35	71	9	10	34	47	41	11

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature, ce 24 juillet 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIÉ,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

Hôtels, Restaurants, &c.

GRANDE ILE
SHADY GROVE HOTEL

M. DUBUCLET D'AUTERIVE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a fait de la belle résidence de M. Honoré Coulon, à la Grande Ile, un excellent hôtel où il est prêt à recevoir les voyageurs et les touristes. Les prix sont très modérés. On trouvera chez lui tout le confort désirable.

On peut avoir des renseignements sur le "Shady Grove Hotel" en s'adressant au Dr. Geo. W. LEWIS, 130 rue du Canal, ou à M. J. SAMPIA, 269 rue Decatur.
6 juil—1m

MONTROSS HOUSE,
(Hôtel Montross),
A BILOXI, MISSISSIPPI.
Cet hôtel est ouvert et restera ouvert tout l'été et l'hiver.

LE propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il a mis à neuf et a l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde.

Il a loué, pour plusieurs années, ce vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de "Shady Grove." Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en "retraite de célibataires," destinée et de compagnies. Un immense terrain couvert de chênes offre tous les agréments nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements et y donner des pique-niques.

Les deux hôtels sont sur la plage et à 600 pieds de belles cabanes à bains. Bouées, on voit de là le golfe du Mexique. C'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses en bateaux et de pêche.

Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains ne leur coûteront rien.

S'adresser à P. J. MONTROSS propriétaire.
J. ERNS. CHANDLER
Merchants & Dealers Exchange
18 juin—1 1/2 m 47 rue St Charles

THE ROYAL,
A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe, ... commodités, il réunit tous les agréments que ... dernière sont grandes et bien aérées. Il y règne ... une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les voyageurs qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises de lac Ontario et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On a, en outre, les ressources de la pêche, des promenades en bateaux et des bains. Le "Royal" peut recevoir une augmentation de prix aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à
HOOD & BROTHER, propriétaires
Hamilton Ontario

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Les prix sont très modérés.
1 juin—3m

BLADON SPRINGS,
(Sources de Bladon),
DANS L'ALABAMA,
Ouverture le 1er Mai 1878.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, sera ouvert le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'entrailles, de maladies des reins, de maladies chroniques du foie et de la rate, de la syphilis, sous toutes ses formes, de rhumatismes, les femmes atteintes des affections que souffrent habituellement ... que l'usage de ces eaux dont les propriétés ... médecins du Sud ont constaté l'efficacité. Un chimiste de premier ordre en a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont les meilleures du monde.

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal, de bals, à la buvette les liqueurs et les vins les plus fins. Les steamers qui transportent la malle des Etats Unis partent de Mobile tous les mardis et samedis. Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pension, $30 par mois.
$12.50 par semaine.

Pour l'analyse et les certificats, s'adresser à J. CONNER & CO.
Bladon Springs, Choctaw County, Ala.
Ou à I. L. LYONS, Agent
Au coin des rues Camp et Gravier, Nlle-Orléans.

Californie! Californie!!
GOLDEN CHAMPAGNE,
—VIGNOBLE DE—
GUSTAVE MAHÉ,
à San Mateo.
ANT. GIRAUD,
AGENT POUR LE SUD,
48 ......Rue Decatur......48

OFFRE au commerce un nouvel envoi de ce Champagne qui a été introduit il y a 4 mois à peine avec tant d'avantage sur notre marché. Ce vin, tant par ses qualités, que par son bon conditionnement, en outre de la modicité de son prix peut être comparé avec avantage à bien des marques de champagne importées directement.
22 juin—

Office of Importers' Bonded Warehouse, coin des rues Conti et Peters, Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1878. — Conformément à la 11me section de la charte de cette compagnie, une assemblée semi-annuelle des actionnaires aura lieu le 22 présent à midi, au bureau de la compagnie.
PHI. GUESNON, Secrétaire.
16 juil—6

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 11 juillet 1878.—A une assemblée du Bureau des directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer sur demande le dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
12 juillet—15f.

AVIS. — Bureau de la compagnie d'assurance du Peuple.—Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1878.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le MARDI, 23 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la compagnie, No 10 rue Carondelet.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
13juil—13au23

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1878.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs, tenue le 3 juillet, il a été déclaré un dividende de deux et demi pour cent à prendre sur les gains des trois derniers mois et payable aux actionnaires à partir du 20 courant.
WALTER V. CROUCH.
10 juil—10 f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, 124 rue du Canal. — Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1878.—A partir du dimanche, 7 juillet 1878, des billets—aller et retour—pour le Nouveau Lac, seront vendus 15 cents, à l'intersection des rues Canal et Carondelet. Les personnes négligeant de se pourvoir de billets paieront comme suit:
Cinq cents de la ville aux Cimetières ou vice versa.
Cinq cents des Cimetières au Nouveau Lac ou vice versa, ou à n'importe quelle distance, entre ces points.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
6 juil—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Crescent.—Nlle-Orléans, 25 juin 1878.—Avis est par la présente donné que le capital de cette compagnie a été réduit par le comité des directeurs de la 3ème jour de mois de juin, et les actionnaires le 10 juin 1878. Tous les détenteurs de certificats sont priés de les présenter, et de nouveaux certificats seront émis à leur place à raison d'un pour cinq. Tout l'intérêt du stock réduit pour stock en stock sera payé au bureau de la compagnie, et les actionnaires voudront bien reconnaître le nouveau stock le plus tôt possible.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
26juin—1m